



Avis public

Réouverture de la bibliothèque municipale

La réouverture de la bibliothèque municipale se fera à compter du vendredi 29 mai 2020 et seulement le prêt sans contact sera permis (phase 1). Vous trouverez les grandes lignes des phases de transition formulée dans le document ci-dessous.

Cette première phase dont la durée est actuellement indéterminée par le gouvernement est une phase sans accès (autant libre que restreint) aux collections de notre bibliothèque par les usagers ainsi qu'aux postes informatiques et mobilier collectif (tables de travail, fauteuils de lecture, etc.) La phase 1 de la réouverture de la bibliothèque est donc en lien avec le retour des documents à un endroit déterminé par la responsable, Madame Marie-Pold Lacaille, la réservation de documents et cueillette des documents par les usagers en respectant certaines spécifications pour assurer les mesures sanitaires et la poursuite de la mise en valeur des ressources numériques.

Nous vous tiendrons au courant des phases de réouverture au fur et à mesure que le gouvernement Legault les annonce. Vous pouvez aussi contacter la responsable, Madame Marie-Pold Lacaille, par téléphone : 819-467-5437 poste 233 ou par courriel : admstemarie@crsbpo.qc.ca.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

PHASE CRITIQUE		PHASE DE TRANSITION			PHASE RÉGULIÈRE
<ul style="list-style-type: none"> > Installations fermées au public > Télétravail > Services à distance uniquement 		<ul style="list-style-type: none"> > Horaire restreint > Distanciation physique 			<ul style="list-style-type: none"> > Ouverture régulière
PHASE 0	PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5
<ul style="list-style-type: none"> > Aucun prêt 	<ul style="list-style-type: none"> > Retours chute extérieure > Livraison à domicile > Prêts sans contact > Réservations en ligne ou par téléphone > Services en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> > Retours chute extérieure > Accès restreint > Service de prêts > Retours dans les bacs (quarantaine 72 heures) > Services en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> > Accès libre aux collections > Service de prêts > Retours dans les bacs (quarantaine 72 heures) > Services en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> > Accès libre aux collections > Service de prêts et retours de documents > Services en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> > Retour aux activités régulières sans distanciation physique
<ul style="list-style-type: none"> > Abonnements par téléphone ou internet 		<ul style="list-style-type: none"> > Abonnements par téléphone, par Internet ou en personne avec distanciation physique 			<ul style="list-style-type: none"> > Abonnement régulier
<ul style="list-style-type: none"> > Aide au lecteur par téléphone ou en ligne 		<ul style="list-style-type: none"> > Service de référence: Aide au lecteur avec distanciation physique 			
<ul style="list-style-type: none"> > Aucun accès aux salles et au mobilier 			<ul style="list-style-type: none"> > Accès au mobilier collectif avec restrictions 	<ul style="list-style-type: none"> > Accès au mobilier collectif 	<ul style="list-style-type: none"> > Salle et places assises
<ul style="list-style-type: none"> > Postes libre-service fermés 		<ul style="list-style-type: none"> > Postes libre-service ouverts avec distanciation physique et désinfection 			<ul style="list-style-type: none"> > Postes libre-service ouverts
<ul style="list-style-type: none"> > Activités culturelles en ligne seulement 				<ul style="list-style-type: none"> > Activités culturelles avec distanciation physique 	<ul style="list-style-type: none"> > Retour à la programmation régulière des activités culturelles
		<ul style="list-style-type: none"> > Terminal Interac sans contact 	<ul style="list-style-type: none"> > Terminal Interac avec désinfection > Argent comptant accepté 		